

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 3 novembre 2014 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : le conseiller Paul André Ricard.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Après la constatation du quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 3 novembre 2014 à 19 h 05.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Séance ordinaire du lundi 3 novembre 2014, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
 - 1. Dépôt des rapports des directeurs pour le mois d'octobre 2014 :
 - Service des incendies;
 - Épuration des eaux usées;
 - Traitement de l'eau potable;
 - Travaux publics et infrastructures;
 - Inspection municipale.
 - 2. Rapport sur la situation financière au 31 octobre 2014;
 - 3. Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 octobre 2014;
 - 4. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 octobre 2014;
- D) Période d'information du maire;
 - ;
- E) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014;
- 10.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 octobre 2014;

20. – CONTRATS & ENTENTES

- 20.1** Autorisation : Contrat de service pour l'inspection des bornes d'incendie;
- 20.2** Autorisation : Octroi du contrat de déneigement des rues municipales pour les saisons 2014-2015 et 2015-2016;
- 20.3** Autorisation - Entente entre la Ville et la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent pour la construction, l'aménagement et l'utilisation d'un stationnement commun;
- 20.4** Autorisation : Service de transport adapté – Renouvellement du contrat avec l'organisme Sur les Routes du St-Laurent;
- 20.5** Autorisation : Service de transport adapté –Municipalité mandataire pour 2014 (Ste-Barbe);

30. – ADMINISTRATION & FINANCES

- 30.1** Approbation - Demande d'appui pour la Maison des Jeunes de Huntingdon Inc. pour leur reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière auprès de la Commission municipale;
- 30.2** Demande de contribution – Association de Curling des Pompiers du Québec;
- 30.3** Autorisation - Demande de participation des directeurs généraux – Budget MRC;
- 30.4** Politique familiale municipale;

40 – RÉGLEMENTATION

- 40.1** Demande de signalisation aux traverses de motoneiges pour la saison hivernale 2014-2015;

50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

50.1

60. –VARIA

- 60.1** Autorisation : Guignolée des médias du 4 décembre 2014;

60.2

70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

70.1 :

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

14-11-03-3663 Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 3 novembre 2014 tel que présenté et avec dispense de lecture. L'item varia demeure ouvert.

Le sujet suivant est ajouté :

- 60.2 - Demande de rencontre avec le Ministère des Affaires municipales concernant le rôle et les responsabilités des élus municipaux.

Adopté

Annonces et dépôt des documents

Dépôt des rapports des directeurs pour le mois d'octobre 2014

Les rapports des directeurs pour le mois d'octobre 2014 de l'usine de filtration, de l'usine d'épuration, des travaux publics, de l'inspection municipale et de la sécurité incendie sont déposés au greffe.

Rapport sur la situation financière au 31 octobre 2014

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 octobre 2014.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 octobre 2014

Comptes à payer – Octobre 2014

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 octobre 2014.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière Investissement au 31 octobre 2014

Dépenses d'investissement – Octobre 2014

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois d'octobre 2014.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Dépôt de la mise à jour des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2)*, les membres du conseil André Brunette, Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard et Howard Welburn déposent devant celui-ci leur déclaration mise à jour indiquant les intérêts pécuniaires.

Période d'information du maire

- Le site internet de la Ville est pratiquement terminé.
- Le Maire informe les citoyens qu'il a eu plusieurs rencontres avec d'autres municipalités de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour démontrer que la distribution des quotes-parts de la MRC n'est pas juste et équitable entre les municipalités. Le conseil de Huntingdon préconise la méthode de calcul par la richesse foncière uniformisée (RFU) car les dépenses de la MRC sont taxées aux citoyens en fonction de l'évaluation foncière. Présentement, la méthode de calcul des quotes-parts est calculée par la population ce qui désavantage énormément la Ville de Huntingdon. Depuis 20 ans, l'écart entre les méthodes représente un surplus de quotes-parts de 12 000 \$ et 25 000 \$ par année que la Ville a versé à la MRC. Six municipalités de la MRC veulent que la répartition des quotes-parts soit faite par la méthode de la RFU. Deux rencontres avec le député Stéphane Billette ont eu lieu pour expliquer ce dossier et ce dernier a offert ses félicitations pour le travail réalisé.
- Le gouvernement veut abolir les CRÉ (Conférence régionale des élus). Il ne veut plus que les subventions soient remises à la CRÉ car 55 % des sommes allouées à ces organismes sont utilisées pour le maintien des immeubles et les dépenses d'administration alors que le but des CRÉ était de créer de l'emploi dans les cinq MRC.
- Le gouvernement veut aussi mettre « la hache » dans les CLD (Centre local de développement), qui était une création de Guy Chevrette. Selon la rumeur, les subventions seraient coupées de moitié. Le Maire a demandé au Whip de l'Assemblée nationale que la Ville de Huntingdon reçoive 50 % des subventions à titre de ville-centre et l'autre 50% serait remis à la MRC. La Ville a du personnel qualifié dans le domaine du développement économique. De plus, elle est la seule à posséder trois complexes industriels. Notre commissaire industriel, madame Colette Arsenault, va devenir bientôt la directrice générale de la Corporation de développement économique.
- Les commissions scolaires sont en voie de disparition. On parle de transférer la gestion des immeubles aux municipalités. On ne sait pas encore qui va gérer la Commission scolaire des Tisserands et de New Frontiers. Quand les événements vont se développer, le maire « jettera son chapeau dans l'arène » et

présentera un mémoire comme il a fait vendredi dernier. Si la Ville de Huntingdon se désiste, tout ira dans la région de Beauharnois et Valleyfield. La région de la MRC du Haut-Saint-Laurent sera ainsi démunie des sommes d'argent et des subventions. Il faut continuer à développer notre région. Quatre postes de commissaires scolaires ont été abolis dans notre région.

Période de questions du public

Les principales questions se résument comme suit :

M. Jean-Pierre Guay : *Pour faire suite aux points d'information du maire, il demande que les mémoires en question soient publiés sur le site internet de la Ville afin de renseigner les citoyens et de susciter des discussions sur des questions touchant les enjeux à venir. Il est important de savoir où le conseil se situe par rapport aux sujets mentionnés par le maire. Le maire lui répond que les 12 autres municipalités ont les mêmes documents. Deux résolutions très importantes seront présentées ce soir à ce sujet. Il espère que 8 des municipalités vont adhérer à sa demande.*

Mme Ann Kent : *Elle demande qu'elle est la situation actuelle du dossier du CIT du Haut-Saint-Laurent. Le maire lui répond que présentement le gouvernement n'a pas statué sur le retrait de la Ville.*

M. Jean-Pierre Guay : *Il demande si le conseil municipal a une solution alternative pour le transport en commun vers Montréal si la Ville est retirée du CIT. Le maire mentionne que la Ville a une entente avec un transporteur privé.*

M. Yvan Lefebvre : *Il demande si la Ville pourrait diffuser les séances du conseil sur le câble étant donné que le câble est maintenant disponible à Huntingdon. Le maire lui répond qu'il s'informera.*

Il demande combien ont coûté les réparations du camion à ordures depuis les 6 derniers mois et s'il serait plus économique pour la Ville de contracter pour le service de la collecte des ordures. Le maire lui répond que les réparations ont coûtés près de 49 000 \$. Le conseiller Rémi Robidoux précise que ce fut une succession de réparations, et non une seule, qui a engendré ce montant.

10. – Adoption des procès-verbaux

Séance ordinaire du 6 octobre 2014

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 octobre 2014 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

14-11-03-3664

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Howard Welburn
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 octobre 2014 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

Séance extraordinaire du 28 octobre 2014

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 28 octobre 2014 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

14-11-03-3665

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 28 octobre 2014 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

20. – Contrats

Contrat de service pour l'inspection des bornes d'incendie

Considérant que la Ville doit effectuer une évaluation préliminaire portant sur le comportement et capacité hydraulique de son réseau d'aqueduc selon le Code national de prévention incendie par l'inspection et l'analyse des 119 bornes d'incendie sur son territoire;

Considérant que la Ville de Huntingdon s'est engagé via son plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie à procéder à cette inspection;

Considérant l'offre de services proposée par Aqua Data présentant ses conditions et honoraires;

14-11-03-3666

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise l'octroi du contrat de vérification des 119 bornes incendie de son territoire à la firme Aqua Data pour un programme d'inspection de cinq (5) ans (période 2014 à 2018) au prix unitaire de 20 \$, pour un montant maximum de 2 380 \$/année, taxes en sus.

Adopté

Octroi du contrat de déneigement des rues municipales pour les saisons 2014-2015 et 2015-2016

Considérant que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation (TP-01-2014) auprès de quatre (4) soumissionnaires afin de procéder aux travaux de déneigement des rues municipales pour les saisons 2014-2015 et 2015-2016;

Considérant l'ouverture publique des soumissions le 14 octobre 2014 et qu'une (1) seule soumission a été reçue, laquelle est conforme et se lit comme suit :

Soumissionnaire	Montant du contrat (incluant les taxes)
Excavation C.A.R.	79 332,75 \$

14-11-03-3667

Il est proposé par monsieur Florent Ricard

Appuyé par monsieur Denis St-Cyr

Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal octroi le contrat de déneigement des rues municipales pour les saisons 2014-2015 et 2015-2016 à l'entreprise Excavation C.A.R., pour un montant de 69 000 \$ plus les taxes applicables soit 79 332,75\$.

Que le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, le contrat de déneigement des rues municipales pour les saisons 2014-2015 et 2015-2016 (Projet TP-01-2014).

Adopté

Entente entre la Ville et la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent pour la construction, l'aménagement et l'utilisation d'un stationnement commun

Considérant que l'entente a pour objet la construction, l'aménagement et l'entretien d'un stationnement commun avec la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent et l'établissement des droits et obligations des parties;

Considérant que le projet d'aménagement et de construction du stationnement commun se réalisera sur les immeubles connus et désignés sous les numéros de cadastre 3 230 303 et 3 230 305 situés sur la rue Prince à Huntingdon;

14-11-03-3668

Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux

Appuyé par monsieur Florent Ricard

Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil autorise l'entente avec la Caisse Desjardins du Haut-Saint-laurent pour la construction, l'aménagement et l'utilisation d'un stationnement commun sur les lots 3 230 303 et 3 230 305.

Que le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon l'entente avec la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent.

Adopté

Service de transport adapté – Renouvellement du contrat avec l'organisme Sur les Routes du St-Laurent

Considérant que l'organisme «Sur les Routes du St-Laurent» demande à la Ville de renouveler le contrat pour le service de transport adapté pour l'année 2015;

Considérant que la contribution totale des municipalités s'élève à 50 250,20 \$, laquelle est répartie en fonction de la population de chacune des municipalités participantes;

Considérant que la contribution de base du Ministère des Transports du Québec est de 226 467 \$;

Considérant que la quote-part de la Ville de Huntingdon pour l'année 2015 s'élève à 6 726.20 \$;

14-11-03-3669

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que la Ville de Huntingdon renouvelle le contrat de service du transport adapté pour 2015 avec l'organisme «Sur les Routes du St-Laurent» au montant de 6 726.20 \$.

Adopté

Service de transport adapté –Municipalité mandataire pour 2015 (Sainte-Barbe)

Considérant que l'organisme «Sur les Routes du St-Laurent» demande à la Ville de renouveler le contrat pour le service de transport adapté pour l'année 2015;

Considérant que l'organisme «Sur les Routes du St-Laurent» demande à la Ville de Huntingdon d'accepter que la municipalité de Sainte-Barbe demeure la municipalité mandataire pour l'année 2015;

14-11-03-3670

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que la Ville de Huntingdon accepte que la municipalité de Sainte-Barbe demeure la municipalité mandataire pour 2015 et que la quote-part de la Ville au montant de 6 726.20 \$ soit payable à l'ordre de «Municipalité de Sainte-Barbe».

Adopté

30. – Administration & Finances

Demande d'appui pour la Maison des Jeunes de Huntingdon Inc. pour leur reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière auprès de la Commission municipale

Considérant que la Maison des Jeunes de Huntingdon a demandé une reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières auprès de la Commission municipale du Québec pour l'immeuble qu'elle occupe au 4, rue Lorne, suite 102, à Huntingdon ;

Considérant qu'en vertu de l'article 243.23 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Commission municipale doit consulter la municipalité locale afin de lui demander son opinion avant d'accorder une reconnaissance;

Considérant que l'organisme est à but non lucratif et que ses activités sont admissibles à cette reconnaissance ;

14-11-03-3671

Il est proposé par monsieur Florent Ricard

Appuyé par monsieur Howard Welburn

Et résolu à l'unanimité:

Que le conseil de la Ville de Huntingdon se dit favorable à ce que la Commission municipale du Québec accorde à la Maison des Jeunes de Huntingdon leur reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières de l'immeuble du 4, rue Lorne, suite 102, à Huntingdon et dont cet organisme est le seul utilisateur.

Adopté

Demande de contribution – Association de Curling des Pompiers du Québec

Considérant que le Québec sera la province hôte du championnat canadien de Curling des Pompiers qui se déroulera du 19 au 29 mars 2015;

Considérant que la Ville de Huntingdon et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield seront les municipalités hôtes de ce championnat national;

Considérant que l'Association de Curling des Pompiers du Québec demande une contribution financière pour ce championnat dont le but est d'amasser des fonds pour la dystrophie musculaire et de promouvoir l'esprit sportif des pompiers à travers le curling;

14-11-03-3672

Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux

Appuyé par madame Marielle Duhème

Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise un montant de 250 \$ à l'Association de Curling des Pompiers du Québec pour le championnat canadien de Curling des Pompiers qui se déroulera du 19 au 29 mars 2015.

Adopté

Demande de participation des directeurs généraux – Budget MRC

Considérant que les municipalités font face à un nombre croissant de responsabilités qui entraîne une augmentation de leurs dépenses sans pour autant bénéficier des outils financiers nécessaires à leur réalisation;

Considérant les récentes annonces du gouvernement du Québec de couper dans les aides financières versées aux municipalités, il est évident que les municipalités auront à couper dans leurs dépenses;

Considérant l'importance des montants versés annuellement par les municipalités pour le financement des dépenses de la MRC;

Considérant que les directeurs généraux des municipalités ont les connaissances techniques requises en gestion financière municipale étant eux-mêmes responsables de la préparation du budget de leur municipalité;

Considérant que les documents relatifs au budget de la MRC du Haut-Saint-Laurent sont très différents de ceux auxquels les élus sont habitués ce qui augmente la difficulté de retrouver l'information financière dont ils désirent avoir connaissance.

14-11-03-3673

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que la Ville de Huntingdon demande à toutes les municipalités de la MRC du Haut-Saint-Laurent de l'appuyer dans sa demande auprès de la MRC d'autoriser la présence des directeurs généraux des municipalités locales lors de la rencontre concernant la préparation du budget de la MRC du Haut-Saint-Laurent qui aura lieu le mercredi 5 novembre 2014.

Adopté

Politique familiale municipale

Considérant qu'en 2012, la Ville de Huntingdon a fait une demande d'aide financière pour l'élaboration d'une politique familiale municipale et que le Ministère de la Famille a répondu positivement à cette demande et lui a accordé une aide financière de 12 000 \$ dont la moitié a déjà été versée;

Considérant qu'en 2013, la Ville de Huntingdon a débuté l'élaboration de sa politique familiale municipale mais ne l'a pas terminée;

Considérant que selon le protocole d'entente signé, nous disposons d'une période de 24 mois pour mener à terme l'élaboration de notre politique familiale;

Considérant que le ministère est prêt à nous accorder un délai additionnel de réalisation dont l'échéance ne pourra toutefois pas dépasser le 31 mars 2015;

Considérant que la Ville a actuellement beaucoup de dossiers en cours et qu'il serait impossible de rendre à terme le dossier de la politique familiale dans les délais prescrits.

14-11-03-3674

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil municipal autorise le maire André Brunette à informer le Ministère de la Famille de leur décision de mettre fin à la politique familiale municipale de la Ville de Huntingdon et qu'à cet effet, autorise la trésorière à rembourser le montant de 6 000 \$ déjà encaissé.

Adopté

40 – Réglementation

Demande de signalisation aux traverses de motoneiges pour la saison hivernale 2014-2015

Considérant que le Club de motoneiges Lac St-François entretient un sentier de motoneiges qui traverse des routes qui sont sous la juridiction de la Ville de Huntingdon;

Considérant que le sentier emprunte la voie ferrée désaffectée qui traverse les rues Lake, Bouchette, Dalhousie et François-Cleyn ;

Considérant qu'il y a un sentier sur les rues :

- Dalhousie, de la voie ferrée désaffectée jusqu'à la rue Prince
- King, entre les rues Dalhousie et Châteauguay
- Arthur-Pigeon, entre les rues Henderson et Centre
- Centre, pour traverser Fairview afin de se rendre à l'aréna ;

Considérant qu'une signalisation est nécessaire afin d'aviser les automobilistes qu'il y a une traverse de motoneiges à ces endroits ;

14-11-03-3675

Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux

Appuyé par madame Marielle Duhème

Et résolu à l'unanimité:

D'autoriser la Ville à installer une signalisation adéquate pour aviser les automobilistes qu'il y a une traverse de motoneiges aux endroits précités pour la saison hivernale 2014-2015, incluant des panneaux avec limite de vitesse et des panneaux «Arrêt».

Que le conseil municipal demande au club de motoneiges de s'assurer qu'aucune circulation ne se fasse sur les trottoirs, mais uniquement dans les rues.

Adopté

50. –Nomination & Gestion du personnel

60. –Autres

Guignolée des médias du 4 décembre 2014

Considérant que la journée nationale de la Guignolée des médias sert à la cueillette de dons en argent afin d'aider les plus démunis;

Considérant que l'organisme Moisson Sud Ouest est responsable de la Guignolée des médias pour Huntingdon et désire obtenir l'autorisation de la Ville à tenir la Guignolée le jeudi 4 décembre 2014 de 6 h à 18h00 à l'intersection des rues Henderson (route 202), Châteauguay, Prince (route 138) et Dalhousie;

14-11-03-3676

Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr

Appuyé par madame Marielle Duhème

Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise l'organisme Moisson Sud Ouest à tenir la Guignolée des Médias le jeudi 4 décembre 2014 de 6 h à 18h00 à l'intersection des rues Henderson (route 202), Châteauguay, Prince (route 138) et Dalhousie.

Adopté

Demande de rencontre avec le Ministère des Affaires municipales concernant le rôle et les responsabilités des élus municipaux

Considérant qu'il serait opportun que certains membres du conseil se fassent expliquer de nouveau le rôle et les responsabilités qui leur incombent en tant qu'élus municipaux;

Considérant que le Ministère des Affaires municipales est disponible à venir rencontrer les membres du conseil à cet effet;

14-11-03-3677

Il est proposé par monsieur Florent Ricard

Appuyé par monsieur Rémi Robidoux

Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal demande au Ministère des Affaires municipales qu'une rencontre ait lieu afin d'expliquer aux membres du conseil municipal le rôle et les responsabilités qui leur incombent en tant qu'élus municipaux.

Adopté

70. –Rapport des comités et des conseillers

Mme Marielle Duhème : La journée porte-ouverte des Habitations des Tisserandes a eu lieu la semaine passée. L'ouverture officielle sera le 1^{er} décembre prochain. Présentement, 12 logements sont occupés par des locataires.

M. Rémi Robidoux : Ce fut une première année assez chargée au conseil. La Ville essaie d'avoir plus de lien avec les autres municipalités.

M. Denis St-Cyr : Le conseil a fait beaucoup de progrès depuis un an. La Ville attend la décision du ministre pour son retrait du CIT du Haut-Saint-Laurent. La semaine prochaine il y aura une séance de travail pour le budget du CIT.

M. André Brunette : Depuis un an le conseil de ville s'est beaucoup réuni et plusieurs décisions ont été prises. Ce fut un grand effort et de grandes responsabilités que de couper 400 000 \$ dans le budget 2014. La création d'emploi fait parti des priorités.

La Ville veut récupérer 70 000 \$ du budget du CIT et 25 000 \$ de la MRC. Le maire s'est objecté au budget de la MRC. Il est le seul à vouloir réduire de 3% le budget de la MRC au lieu de l'augmenter.

Il a reçu une demande d'adhésion à Tourisme Montérégie pour l'année 2015. Pourtant, la Ville paie déjà une quote-part à la MRC pour cet organisme. La MRC a payé trois billets à 100\$ chacun pour le Gala du Tourisme Montérégie. L'achat d'un seul billet aurait été suffisant. La MRC a aussi déboursé 10 000 \$ pour faire un DVD démontant les rénovations d'une maison dont les travaux étaient subventionnés. Le maire voudrait couper ce genre de dépenses.

Levée de la séance

14-11-03-3678

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 20 h 55.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière